



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 11 mai 2026

Vœu relatif au périscolaire dans le 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que la situation du périscolaire à Paris a suscité une vive inquiétude parmi les familles, les personnels éducatifs et l'ensemble de la communauté scolaire ;

Considérant que ces difficultés ont profondément fragilisé la confiance des parents dans le service public du périscolaire, alors même que celui-ci joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des enfants et des familles ;

Considérant la situation extrêmement préoccupante du 11^e arrondissement s'agissant des signalements de violences dans le périscolaire ;

Considérant que le 11^e arrondissement est un des plus touchés de Paris par ce phénomène de violences dans le périscolaire ;

Considérant que la sécurité et la protection des enfants sont la priorité de ce mandat, dans le 11^e arrondissement et à Paris ;

Considérant le plan d'actions parisien pour le périscolaire voté par le Conseil de Paris du 14 avril 2026 ;

Considérant l'installation dans le 11^e arrondissement, le 13 avril dernier, du Conseil citoyen pour le périscolaire, composé notamment de parents des différentes écoles de notre arrondissement ;

Considérant que ce comité, qui sera amené à se réunir plusieurs fois par an, sera chargé de suivre la mise en œuvre effective du plan d'actions parisien pour le périscolaire et des 40 propositions élaborées par le collectif des parents du 11^e arrondissement ;

Considérant la mobilisation pleine et entière de l'ensemble des élu-es et des acteurs et actrices de la communauté éducative pour la mise en œuvre des différentes mesures du plan parisien pour le périscolaire à Paris ;

Sur proposition de Monsieur David Belliard, Maire du 11^e arrondissement, et des élu.e.s du groupe Les Ecologistes, du Groupe Socialiste et du Groupe Communiste du 11^e ;

Emet le vœu que :

- Que le 11^e arrondissement apporte son plein soutien au plan d'action pour le périscolaire porté par Emmanuel Grégoire, Maire de Paris ;
- Que le 11^e arrondissement plaide pour que les moyens humains, financiers, et matériels pour la mise en œuvre de ce plan soient pleinement à la hauteur des enjeux, afin de garantir un périscolaire de qualité dans toutes les écoles de la Ville de Paris, et notamment au sein du 11^e arrondissement ;



- Que le 11e arrondissement soit pilote et en pointe pour expérimenter en avance de phase et en prenant appui sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative toutes les mesures du plan parisien pour le périscolaire ;
- Que le 11e arrondissement puisse s'appuyer sur cette expérimentation pour identifier rapidement les mesures les plus efficaces pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants, les conditions de travail des équipes pédagogiques et le dialogue avec les familles ;
- Que le 11e arrondissement puisse mettre en œuvre des mesures complémentaires adaptées aux réalités locales, notamment celles proposées par les représentants des parents d'élèves dans le cadre du Conseil citoyen pour le périscolaire ;
- Que le 11e arrondissement puisse pérenniser le Conseil citoyen pour le périscolaire afin de pouvoir intégrer les citoyennes et citoyens au pilotage de la mise en place des mesures pour le périscolaire.

Résultat des votes :

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11^e, groupe Union de la Droite et du Centre, groupe Nouveau Paris Populaire 11^e et Mme Delphine Goater.

Le vœu est adopté à l'unanimité